



## **L'ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE RECRUTE POUR SON DISPOSITIF D'ACCUEIL BENEVOLE D'UN ENFANT PAR UN TIERS :**

### **(TIERS BENEVOLE DURABLE / TIERS DIGNE DE CONFIANCE)**

#### **1 TRAVAILLEUR SOCIAL**

**(EDUCATEUR SPECIALISE, EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS, ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL) (H/F)  
Temps Plein**

### **Présentation Générale de l'Etablissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille**

Institué par le Département du Pas-de-Calais en 1990, l'Etablissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille (E.P.D.E.F), employant près de 400 professionnels, se compose d'un ensemble de structures, d'établissements et de prestations au service des enfants et des familles du département du Pas-de-Calais.

L'EPDEF appartient à la catégorie des établissements sociaux et médico-sociaux publics dont le personnel relève par principe de la fonction publique hospitalière.

Initialement inscrit dans le seul champ de la protection de l'enfance, l'EPDEF s'est construit par adjonctions successives de diverses structures préexistantes. Le développement de l'établissement s'est ensuite traduit par un élargissement de son offre de service tendant à y imprimer une visée préventive affirmée. De proche en proche, une multitude de prestations est venue enrichir le panel d'interventions proposé par l'EPDEF (AEMO, village famille, DAF, etc.) dépassant par là même le cadre exclusif de la protection de l'enfance (médiation familiale, espaces rencontres JAF, crèches, ludothèque, etc.).

Attaché aux valeurs du service public, l'établissement se veut être porteur de solutions face aux besoins, y compris les plus sensibles, relevant des politiques de l'enfance et de la famille en vigueur au sein du département. Culture partenariale, dynamique adaptative et continuité de service apparaissent comme des composantes essentielles du fonctionnement institutionnel.

### **Présentation Générale du service :**

Issu de la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfance (articles D221-16 à D221-24 du code de l'action sociale et des familles), le dispositif d'Accueil Durable et Bénévole chez un Tiers a pour vocation d'évaluer les situations des enfants qui pourraient bénéficier d'un accueil chez un tiers bénévole de manière durable et de les accompagner dans le cadre d'un étayage éducatif, social, scolaire, psychologique afin que chacun puisse s'épanouir dans une relation fiable et sécurisante.

Rattachés au Pôle Soutien à la Parentalité et Intervention à Domicile, les professionnels éducatifs (éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, assistants de service social) sont affectés sur le territoire d'ARRAS.

### **Le service intervient sur l'ensemble du département et s'adresse :**

- Aux mineurs accueillis à l'Aide Sociale à l'Enfance sur un autre fondement que l'assistance éducative et pour lesquels le Président du Conseil Départemental a décidé de confier ceux-ci à des Tiers Bénévole Durable ; plus précisément les pupilles, enfants en délégation d'autorité parentale, enfants sous tutelle et aux Mineurs Non Accompagnés
- Sur demande des titulaires de l'autorité parentale, en alternative à un accueil provisoire de leur(s) enfant(s) au service de l'Aide Sociale à l'Enfance, pour contractualiser un Accueil Durable et Bénévole.
- Aux mineurs confiés à un tiers digne de confiance dans le cadre d'une décision judiciaire.
- À titre consultatif aux Responsables de Secteur de l'aide Sociale à l'Enfance et/ou aux magistrats pour apporter une évaluation des conditions d'éducation et de développement physique, affectif, intellectuel et social de l'enfant dans le cadre d'un accueil par un membre de la famille ou par un tiers digne de confiance, en cohérence avec le projet pour l'enfant.
- À tout professionnel ayant besoin d'informations sur l'accueil d'un enfant par un Tiers.
- À toute personne désirant se renseigner sur l'accueil d'un enfant dans le cadre d'un statut Tiers Bénévole Durable ou Tiers Digne de Confiance.

### **Les professionnels du service ont pour mission :**

- D'assurer l'accompagnement des enfants confiés
- D'élaborer le projet d'accompagnement
- D'évaluer la relation entre le tiers et l'enfant
- De médiatiser la relation entre le tiers et l'enfant

### **Exigences du poste (diplômes et expérience) :**

- DE éducateur spécialisé (exigé) /
- DE éducateur de jeunes enfants (exigé) /
- DE assistant de service social (exigé)
- Permis B (exigé)
- Connaissance de la protection de l'enfance (souhaitée)
- Connaissance des mineurs non accompagnés (souhaitée)
- Connaissance du travail en réseau (souhaitée)
- Connaissance des systèmes familiaux (souhaitée)

### **Qualités requises au poste :**

- Disponibilité et autonomie
- Organisation
- Capacité d'analyse
- Aisance dans les écrits professionnels
- Capacité à rendre compte de son travail à sa hiérarchie
- Bienveillance et souci du service public

### **Type de contrat :**

- CDD 3 mois, renouvelable
- Postes à pourvoir : 35 heures hebdomadaires
- Poste à pourvoir dès que possible.

**Rémunération** : Selon grille indiciaire de la Fonction Publique Hospitalière

**Votre candidature est à adresser avant le 03 octobre 2023 dernier délai :**

[recrutement.rh@epdef.fr](mailto:recrutement.rh@epdef.fr)